

## EPI – Equipier de première intervention

### Personnel concerné par la formation

Le personnel de l'entreprise désigné par le chef d'établissement au sens du règlement de sécurité.

### Pré requis

Aucun

### Objectifs de la formation

Savoir donner l'alerte - Utiliser les moyens de première intervention face à un départ de feu - Connaître les notions élémentaires de prévention - Conduite à tenir pour mener une évacuation

### Durée de la formation

7 heures



### Lieu de la formation

En inter ou en intra pour la partie théorique

### Nombre de participants

4 à 10 maximum

### Programme de la formation

#### Partie théorique

##### Le feu

- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les agents extincteurs

##### Le rôle préventif de l'EPI

##### Donner l'alerte

##### L'intervention

- Intervention sur un départ de feu
- Eviter la propagation
- Les dispositions diverses

##### L'évacuation

- Interdire l'utilisation des ascenseurs
- Vérification des niveaux
- Organiser l'évacuation et comptage du personnel

#### Partie pratique

##### Emploi des différents agents extincteurs sur feux de classe A, B, C

##### Maniement du RIA

##### Mises en situations réelles avec caisson à fumée



### Matériels à utiliser

Supports audiovisuels, projections sur écran, film, support de cours pour chaque participant, matériels techniques. Extincteur.

### Evaluation

Epreuve écrite	QCM
Epreuve pratique	Mise en situation

### Validation

Attestation de formation

*AFC-IDF - contact@afc-idf.fr - Tel : 01.43.90.98.00 Portable : 06.98.74.10.24*

siège social situé 24 boulevard Paul Vaillant Couturier – 94200 Ivry-sur-Seine – Déclaration d'activité 119 407 323 94 - RCS CRETEIL 504 980 970  
Autorisation CNAPS : FOR-094-2024-06-18-20190585856

AFC-IDF	OBJET	RÉVISION	CRÉATION	RÉDACTION	DESTINATION	PAGE
	FF Equipier première intervention	23/10/2017	23/10/2017	SD	ADMINISTRATION	1 / 1